



**AVIS D'APPEL INTERNATIONAL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA PRESELECTION DE COUPLES PRODUITS/FOURNISSEUR DE MÉDICAMENTS SOUS DCI, DISPOSITIFS MEDICAUX, DISPOSITIFS MEDICAUX DE DIAGNOSTIC IN VITRO ET PRODUITS D'HYGIENE**

1- La Nouvelle Pharmacie de la Santé Publique de Côte d'Ivoire (Nouvelle PSP-Côte d'Ivoire), sise km 4 Boulevard Phillippe Grégoire Yacé BP V 5 Abidjan Côte d'Ivoire, lance un Appel International à Manifestation d'Intérêt pour la présélection de couples produits/fournisseur.

La présélection portera sur la liste des fournitures suivante (voir annexe 12 du Dossier d'Appel International à Manifestation d'Intérêt) :

- 1) Médicaments sous DCI
- 2) Dispositifs médicaux, y compris les films radiologiques
- 3) Dispositifs Médicaux de diagnostic in vitro
- 4) Les produits d'hygiène

Les soumissionnaires répondant aux qualifications requises sont invités à présenter leurs offres à travers la plateforme en ligne pour la présélection et transmettre un exemplaire physique sous plis fermé pour fournir des Médicaments Sous DCI, des Dispositifs Médicaux et des Dispositifs Médicaux de Diagnostic in vitro subdivisés en **quatorze (14) lots**. Les soumissions peuvent porter sur :

- un ou plusieurs lots ;
- un ou plusieurs articles à l'intérieur d'un lot.

2- Ce présent Appel International à Manifestation d'Intérêt est ouvert à toute personne morale ou physique pour autant qu'elle satisfasse aux conditions et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire. Il a pour objet de dresser une liste validée de couples « produits/fournisseur » après avoir évalué les aptitudes des fournisseurs et la qualité des produits. La présélection prononcée sera valable pour une période de **3 ans** et permettra aux fournisseurs présélectionnés de participer aux mises en compétition pour les couples

produits/fournisseur validés durant cette période sous réserve de l'homologation à l' AIRP pour les produits n'ayant pas d'autorisation de mise sur le marché (AMM) ou d'autorisation de commercialisation (AC) de la Côte d'Ivoire.

Toutefois une réévaluation du dossier de présélection pourrait être faite dans les cas suivants :

- Modification des caractéristiques du produit,
- Non-conformité décelée lors des contrôles qualité à la réception des produits en cas d'attribution d'un marché
- En cas de plaintes sur la qualité du produit.

3- Les Soumissionnaires distributeurs (établissements de vente en gros) devront produire, en tant que partie intégrante de leur dossier de soumission, une lettre d'autorisation de chaque fabricant des produits distribués (Cf modèle en annexe 06 du Dossier d'Appel International à Manifestation d'Intérêt), attestant de leur qualité de distributeur agréé pour leurs produits.

4- Le Dossier d'Appel International à Manifestation d'Intérêt pour la présélection de couples produits/fournisseur de produits médicaux référencé sous le numéro **01/2025** sera transmis à partir du **lundi 11 Août 2025 uniquement par voie électronique** au soumissionnaire sous deux (2) conditions :

1) Créer son compte à partir **de la plateforme e-Présélection mis en place pour la soumission en ligne en suivant le lien ci-dessous :**

**[www.npsp-ci.com](http://www.npsp-ci.com)**

2) S'acquitter des frais de soumission fixés à trois cent mille (300 000) F CFA non remboursables par catégorie de produits selon qu'il s'agisse de médicaments ou de dispositifs médicaux.

**Le paiement est à effectuer en espèces à la caisse de la Nouvelle PSP Côte d'Ivoire ou par virement bancaire, contre reçu.**

5- Après la soumission en ligne via **la plateforme e-Présélection** les dossiers administratifs et techniques, les échantillons (accompagnés d'un bordereau de livraison)

ainsi qu'un (1) exemplaire physique (original) du dossier de soumission seront envoyés à l'adresse ci-dessous :

**Nouvelle PSP-Côte d'Ivoire**  
**sise km 4 Boulevard Phillippe Grégoire Yacé**  
**BPV 5 ABIDJAN**  
**CÔTE D'IVOIRE**

**Tél : (225) 27 21 21 73 02 / 27 21 21 73 09**

**Fax : (225) 27 21 24 36 40 / 27 21 35 57 70**

**E-mail : [dpt.gqualite@npsp.ci](mailto:dpt.gqualite@npsp.ci)**

Seuls les soumissionnaires s'étant acquittés des frais de retrait du Dossier d'Appel International à Manifestation d'Intérêt verront leurs soumissions examinées et évaluées par la Commission de Jugement des Dossiers de Présélection (COJDP) de la Nouvelle PSP-Côte d'Ivoire.

Les dossiers seront adressés à la Direction Générale de la Nouvelle PSP-Côte d'Ivoire, à l'adresse ci-dessus indiquée.

- 6- Les dates limites de dépôts des dossiers accompagnés des échantillons, de même que la planification des périodes d'analyses et de validation des offres sont fixées conformément au calendrier ci-dessous.

NUMERO DE SESSION	DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS	PERIODE DE TENUE DES TRAVAUX D'ANALYSE (ADMINISTRATIVE-TECHNIQUE-RECLAMATION)	PERIODE DE TENUE DES SESSIONS DE VALIDATION (ADMINISTRATIVE-TECHNIQUE- RECLAMATION)
1 <sup>ère</sup> session	09 octobre 2025 60 jours	27 au 31 octobre 2025 17 novembre au 05 décembre 2025 05 au 09 janvier 2026	05 novembre 2025 12 décembre 2025 16 janvier 2026

Les soumissions physiques doivent être **paginées, paraphées, convenablement reliées** et **comprendre une table de matières.**

- 7- L'ouverture des plis aura lieu en séance publique, dans les locaux de la Nouvelle PSP-Côte d'Ivoire, sise au KM4 Boulevard Phillippe Grégoire Yacé **le vendredi 10 octobre 2025 de 9h30 à 17h30.**

8- Les résultats du présent Appel International à Manifestation d'Intérêt seront transmis aux soumissionnaires par la Nouvelle PSP- Côte d'Ivoire.

Fait à Abidjan, le 04 Août 2025



**Docteur KOUYATE Ibrahim**